

L'ENQUÊTE EN BREF

Exemples d'innovation

- L'innovation dans les collèges répondants est avant tout sociale (48,3%), puis organisationnelle (27,8%) et ensuite technologique. L'innovation technologique va presque toujours de pair avec une innovation organisationnelle (13,5%) ou sociale (7,3%).
- Environ une innovation sur cinq s'appuie sur les technologies de l'information et des communications (TIC).
- L'innovation dans les collèges présente souvent des caractéristiques communes à plusieurs catégories et les différents types d'innovation y sont souvent intrinsèquement liés.

Innovation sociale

- L'innovation sociale dans les cégeps prend surtout la forme de :
 - nouveaux services offerts à la population étudiante, au personnel enseignant, à la communauté régionale (population locale, entreprises ou organismes du milieu) ou internationale (projets de coopération, transfert d'expertise);
 - nouveaux programmes répondant aux besoins particuliers de populations étudiantes cibles, aux exigences du monde du travail ou du contexte régional;
 - nouvelles approches, pédagogiques ou autres, visant à rendre la formation plus efficace, à assurer une expérience — manquante jusque-là — en milieu de travail ou à permettre l'acquisition de nouvelles compétences;
 - l'avancement des connaissances, le partage des savoirs et le transfert d'expertise, ce qui inclut les projets de recherche réalisés par les collèges pour leur propre usage.

Innovation organisationnelle

- L'innovation organisationnelle dans les cégeps se traduit principalement par :
 - de nouveaux partenariats avec des organismes communautaires locaux, des acteurs régionaux de développement économique, des centres de recherche ou de transfert, des fournisseurs;
 - de nouveaux modes de financement de programmes par le secteur privé;
 - de nouvelles structures d'organisation entre pays pour faciliter la mobilité;
 - des partenariats avec des commissions scolaires ou des universités pour de nouveaux programmes DEP-DEC ou DEC-BAC;
 - de nouveaux systèmes de gestion des opérations et des pratiques de perfectionnement de la main-d'œuvre (programme de formation de la relève enseignante fondé sur le transfert d'expertise, activité de reconnaissance des innovations pédagogiques, création d'un site Internet permettant le partage des savoirs);
 - l'introduction de nouvelles méthodes de gestion, l'intégration des activités de différents services ou directions, la création de nouveaux postes et l'attribution de nouvelles responsabilités.

Innovation technologique

- L'innovation technologique et organisationnelle se caractérise par :
 - l'introduction de nouveaux systèmes de gestion des opérations qui prennent le plus souvent appui sur les technologies de l'information et des communications (automatisation des processus budgétaires, registrariat en ligne, etc.);
 - des innovations en matière de gestion de l'énergie qui supposent l'acquisition d'équipements de pointe.
- L'innovation technologique et sociale prend le plus souvent la forme de :
 - nouveaux services tels que des programmes de formation à distance ou en ligne.

L'INNOVATION DANS LES CÉGEPS DU POINT DE VUE DES ACTEURS

Pour une définition des types d'innovation, voir Fiche n° 1 — *Objectifs, définition et profil des répondants/éléments de contexte et caractéristiques*